

A l'origine, la CEDEAO était censée évoluer vers une union douanière totale. Or, le programme de libéralisation des échanges qui a été mis en œuvre en janvier 1990, n'est actuellement appliqué par aucun pays membre. Quelques progrès ont été réalisés dans le démantèlement des barrières qui entravent la libre circulation des personnes mais très peu a été fait quant à la libre circulation des capitaux. Ainsi, le 12 mai 2000 à Bamako, au Mali, a été décidée la naissance prochaine de passeports ouest africains, synonyme de suppression de visas d'entrée dans les 15 pays membres. Bien qu'un important réseau de communication de près de 10.000 km de routes bitumées existe, le volume des échanges reste très bas : moins de 5%. D'autres problèmes se posent également, en particulier la mauvaise harmonisation des politiques économiques, le manque de volonté politique et la clarification insuffisante des concepts d'entreprise communautaire et de produits industriels préférentiels, qui sont importants pour la région.

C'est pour parer à ces différentes difficultés qui sont des entraves majeures d'intégration, que les Etats membres de la CEDEAO se sont récemment engagés à coordonner et harmoniser leurs politiques économiques et financières.

La création de la monnaie unique qui a fait l'objet de la 11^{ème} session du Comité des gouverneurs les 4 et 5 mai 2000 à Dakar (Sénégal) dénote l'intérêt qu'accordent les dirigeants des pays ouest africains à former un bloc économique puissant qui n'aurait plus d'entraves relatives à la monnaie telle qu'on l'observe aujourd'hui. Le handicap majeur réside dans le fait que les Etats non membres de la zone franc, disposent chacun d'une monnaie nationale instable ; ce qui gêne les échanges commerciaux. Malgré la dévaluation de 1994 et la venue de la monnaie européenne, le FCFA présente toujours l'avantage d'être convertible à l'Euro et reste garanti par le trésor français. De plus, les institutions financières et monétaires œuvrant au sein de la zone franc dont la BCEAO et l'UEMOA présentent une avance remarquable quant à l'organisation monétaire et la gestion financière des blocs régionaux face aux pays non membres. Concernant la monnaie des pays de la zone non CFA, elle reste spécifique pour chaque pays (donc nationale) et très instable. Alors que le CFA a connu la première dévaluation en 1994, certaines autres monnaies avaient déjà connu une dizaine de dévaluations à cause des marchés parallèles de change, de l'utilisation abusive de la planche à billets... Contrairement à leur positionnement antérieur, les Etats de la zone franc sont plus que jamais décidés à converger leurs efforts pour la création d'une monnaie unique.

Les faits qui sont à la base de ce revirement sont assez nombreux. On peut citer entre autres - l'arrivée de l'Euro qui a diminué le sentiment passionnel, presque sacré, que les pays de la zone franc avaient envers la France. La montée au pouvoir de la gauche à l'Elysée et sa politique africaine favorise aussi la consolidation de la Communauté ouest africaine.

- La position du Président Malien, Monsieur Omar Konaré qui se trouve à la tête des deux institutions, l'UEMOA ET LA CEDEAO, est un apport important dans la mise en place de cette zone monétaire ouest africaine. Au cours de sa visite au siège de la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou (Burkina Faso), le 2 mai 2000, il a laissé entendre que " **les atouts dont dispose l'institution ne sont rien si on les compare au marché trois fois supérieur que constitue la CEDEAO...** ".

Rappelons que la zone franc n'est peuplée qu'à 30% seulement de la population de la CEPEAO avec 40% de l'économie régionale.

Le processus de création de la monnaie unique de la CEDEAO est alors en cours. Trois étapes principales sont déjà arrêtées à savoir :

- 1) La création d'une zone monétaire commune aux pays non membres de la zone franc. Cette étape bénéficiera absolument de l'expérience de la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) qui participera aux travaux de création de cette seconde zone dont les premiers jalons seront la convergence et la surveillance multilatérale des politiques économiques des Etats membres, exercées par un conseil de convergence. Les méthodologies d'élaboration des agrégats macroéconomiques vont aussi être harmonisées.
- 2) L'évaluation des ajustements économiques et harmonisation des fiscalités intérieures.
- 3) La fixation irrévocable des parités et création d'une Banque Centrale unique.

L'aboutissement de ce programme d'une importance capitale pour les économies des pays membres de la CEDEAO et auquel profiteront grand nombre d'opérateurs économiques locaux et étrangers sera une grande réussite dans le processus d'intégration régionale ouest africaine.

Investir UEMOA N° 003 - Octobre 2000

Questions :

Economie générale :

- 1) Définir : - intégration économique, - union douanière, - zone monétaire, - le change.
- 2) Quels avantages une monnaie unique présente-t-elle pour les pays de la CEDEAO ?
- 3) La mondialisation de l'économie ne constitue-t-elle pas un frein à l'intégration économique dans la région ouest africaine ? relevez les autres obstacles au processus ?

Economie d'entreprise :

- 1) Définir : - sous-traitance, - identité de l'entreprise, - stratégie, - culture manageriale.
- 2) Quelles sont les raisons du développement de la sous-traitance ?
- 3) Pour quelles raisons une entreprise a-t-elle intérêt à différencier ses produits ?